



Bulletin municipal N°22 Janvier 2021

Mairie : 1, place de l'église

Tél: **02.48.25.00.44**

mairiejussychampagne@wanadoo.fr

Mme Bénédicte Ducateau, Maire

Tél : **06 80 05 46 27**

M. Olivier Bachelart, 1er adjoint

Tél : **06 23 28 72 28**

M. Yvon Pelletier, 2e adjoint

Tél : **06 16 51 90 86**

Ouverture de la mairie:

lundi de 8H30 à 12H30 et de 14H à 18H

mardi de 8H30 à 12H30

mercredi de 14H à 18H

vendredi de 8H30 à 12H30

JUSSY-CHAMPAGNE



Editorial

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

Dire que l'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire serait un euphémisme. Tout a été dit sur cette crise; des milliers d'heures d'antenne consacrées au sujet ... Ce qui est sûr, c'est qu'une nouvelle fois, les municipalités, surtout en zone rurale, ont été en première ligne dès lors qu'il s'est agi de distribuer des masques devenus indispensables. J'ai le sentiment que notre municipalité a été au rendez-vous.

Le 15 mars dernier vous m'avez renouvelé votre confiance, dès le premier tour, avec un taux de participation important et je vous en remercie bien sincèrement. Je suis entourée d'une équipe partiellement renouvelée très dynamique et motivée qui est déjà « sur le pont ». J'ai le plaisir également de vous annoncer que j'ai été élue première vice-présidente du Centre de gestion du Cher, organisme qui gère les fonctionnaires territoriaux.

Dans ce numéro vous trouverez les traditionnelles rubriques qui vous montreront que notre commune a été active malgré la COVID19. Vous trouverez également deux pages sur le bilan du précédent mandat 2014-2020. C'est un bilan plutôt positif avec de nombreuses réalisations. Elles n'ont été possibles que grâce à l'engagement bénévole des conseillers municipaux qui participent activement à l'entretien de la commune. D'autres conseillers se sont engagés dans la voie de l'animation. Qu'ils en soient tous remerciés. Tout cela n'est certainement pas étranger au regain d'attractivité de notre village, regain qui s'est manifesté par l'achat en 2020 de maisons anciennes, inhabitées depuis plus d'une dizaine d'années. Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux administrés.

Si notre petit village a « fière allure » et inspire dynamisme, comme disent les visiteurs, c'est aussi grâce au travail de nos agents municipaux, notre secrétaire Ludwine Friconneau et notre agent d'entretien Pascal Roulin qui accomplissent chaque jour un excellent travail.

Bénédicte Ducateau
Maire

à Jussy-Champagne...

204 habitants
c'est la population légale
de Jussy-Champagne
au 1er janvier 2021.

63,64 % c'est le taux de
participation des habitants
de Jussy aux
élections municipales 2020



**Rentrée
2020-2021**
37 c'est le nombre
d'élèves inscrits à l'école
Prévisions 2021 : 44 élèves

1,40€ c'est le prix du m³
d'eau (de 0 à 300m³) à
compter du 1er juillet 2020

Dans ce numéro

Editorial.....	1
Info conseil municipal.....	2
Les dossiers.....	6
Retour sur 2014-2020.....	10
Ça s'est passé à Jussy.....	12
Lu dans la presse.....	17
C'est pour bientôt.....	18
Etat-civil.....	18



Infos conseil municipal

Depuis la parution du dernier bulletin municipal en janvier 2020, le Conseil municipal s'est réuni 6 fois : 9 janvier, 28 février, 25 mai, 9 juin, 10 juillet et 9 octobre.

Il s'était réuni 7 fois en 2017, 7 fois en 2018, 6 fois en 2019.

Rappels :

- les réunions sont publiques, tout citoyen peut y assister (sous réserve des conditions sanitaires);
- après chaque réunion, le compte rendu est affiché au tableau à l'extérieur de la mairie;
- les comptes-rendus de ces conseils municipaux peuvent être consultés en mairie.

Principales décisions...

Conseil du 9 janvier (11 conseillers: 9 présents, 1 excusé, 1 absent)

La principale décision concerne le PLUI de la Septaine (Plan local d'Urbanisme Intercommunautaire).

En effet, s'appuyant sur l'instruction du 29 juillet 2019 du Gouvernement qui appelle au renforcement de la mobilisation localement pour porter les enjeux de lutte contre l'artificialisation des sols, afin notamment de limiter la perte de biodiversité, le conseil municipal décide de supprimer des zones constructibles situées à l'est du village et de les transformer en zone agricoles. Il s'agit également de conserver le caractère authentique de notre village, de limiter les constructions neuves et de favoriser la restauration des logements anciens.

Conseil du 28 février (11 conseillers: 7 présents, 3 excusés, 1 absent)

Le conseil concerne essentiellement du compte administratif qui s'établit ainsi :

	DEPENSES 2019	RECETTES 2019	Clôture	Report 2018	RESULTAT 2019
Investissement	26 273,12€	27 927,06€	1 653,94€	- 16 597, 41€	- 14 943,47€
Fonctionnement	129 249,95€	147 793,36€	18 543,41€	32 598,74€	51 142,15€

S'agissant du **budget eau**

	DEPENSES 2019	RECETTES 2019	Clôture	Report 2018	RESULTAT 2019
Investissement	3 650,69€	15 335,08€	11 684,39€	84 544,90€	96 229,29€
Fonctionnement	28 637,04€	28 766,42€	129, 38€	14 905,66€	15 035,04€



Infos conseil municipal

Principales décisions (suite)...

Conseil du 25 mai (11 conseillers: 11 présents, 0 excusé, 0 absent)

Le conseil procède à l'élection du maire, des adjoints et des délégués.

ELECTION DU MAIRE

Madame Bénédicte DUCATEAU ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée Maire.

ELECTION DU 1ER ADJOINT AU MAIRE

Monsieur BACHELART Olivier ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 1er adjoint

ELECTION DU 2EME ADJOINT AU MAIRE

Monsieur Yvon PELLETIER, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 2ème adjoint.

Voir l'élection des délégués page 9.

Conseil du 9 juin (11 conseillers: 10 présents, 0 excusé, 1 absent)

ADOPTION DU BUDGET PRINCIPAL 2020

Le conseil municipal adopte le budget primitif principal 2020 arrêté comme suit :

En section de fonctionnement : 158 336,38 €

En section d'investissement : 123 378,47 €

ADOPTION DU BUDGET EAU 2020

Le conseil municipal adopte le budget primitif 2020 du budget Eau arrêté comme suit :

En section de fonctionnement : 40 037,73 €

En section d'investissement : 108 476,06 €

TAUX D'IMPOSITION 2020

Le conseil municipal décide de fixer les taux d'imposition 2020 suivants :

Taxe foncière sur le bâti : 6,87 %

Taxe foncière sur le non bâti : 19,73 %

TARIFS DE L'EAU AU 1ER JUILLET 2020

Le conseil municipal valide le tarif de l'eau à partir du 1er juillet 2020 comme suit :

- de 0 à 300 m³ : 1,40 €

- de 301 m³ et plus : 1 €

Le prix de l'abonnement reste inchangé (42 € par semestre).

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS POUR L'ANNEE 2020

Le conseil municipal décide d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2020 :

« Les Ptit z'écoliers » :100 €, le « Club de l'amitié » : 150 € et « Les amis de l'église St André » :700 €

Il est rappelé toutefois que la subvention sera versée seulement quand le compte-rendu de l'AG et le bilan financier seront envoyés en mairie.

CIMETIERE

Madame le maire informe le conseil qu'un prestataire a été retenu pour une gestion informatisée du cimetière. Il fournira une base de données en relevant les noms sur les tombes. Madame le maire présente le projet de plan numéroté. Une fois terminé, ce dernier sera affiché à l'entrée du cimetière afin de faciliter la recherche des visiteurs.





Infos conseil municipal

Principales décisions...

Conseil du 9 juin (suite)

REAMENAGEMENT de la PEUPLERAIE

Tous les peupliers ont été abattus. En attente du réaménagement de cette peupleraie, la municipalité a commandé de la jachère (à titre gratuit) auprès de la Fédération des Chasseurs via le PETR, mais en raison de la crise sanitaire du Covid-19, la commande n'a pas pu être honorée et sera reportée à 2021.

En parallèle, Madame le Maire a fait appel au CAUE du Cher (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) afin de donner des idées pour l'aménagement de cet espace. Elle a reçu le rapport récemment et le présente aux élus (choix des végétaux, exemples de mobiliers, gestion différenciée du terrain...). Nature 18 se propose également d'aider dans cette réflexion et sollicite une visite des lieux en présence du SIAB3A.

REPLACEMENT des COMPTEURS d'EAU

La commune va remplacer prochainement les compteurs d'eau afin de faciliter le relevé et la facturation, ainsi que la recherche plus rapide de fuite. Cette démarche est ainsi écologique car elle permettra également de limiter la perte d'eau.

STATION de POMPAGE

Madame le Maire rappelle au conseil qu'un relevé du compteur général de consommation de la commune est fait tous les matins (sauf week-end et jours fériés) à la station afin de surveiller les fuites d'eau. Elle donne la parole à Monsieur CHIRCOP qui a créé un fichier informatisé pour suivre cette consommation.

Conseil du 10 juillet (11 conseillers: 8 présents, 3 excusés, 0 absent)

ETUDE DE DIAGNOSTIC POUR LA RECHERCHE DE DECORS PEINTS (Voir également page 14)

Madame le Maire rappelle au conseil que la municipalité a lancé en 2018 le projet de restauration des chapelles de l'église, via l'association des Amis de l'église Saint-André. Une étude de diagnostic subventionnée par la DRAC a été lancée. Elle est conduite par Monsieur Thierry GUITTOT d'Aubigny-sur-Nère. Le 12 mars 2020, Monsieur GUITTOT a présenté à la DRAC Centre-val de Loire un état d'avancement de son étude. Il a été jugé qu'il était prudent de mener une recherche de décors peints. Trois ateliers ont été sollicités. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de valider la proposition de l'Atelier Moulinier pour la somme de 1 740,10 € HT.

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA DRAC-CENTRE VAL DE LOIRE

S'agissant du financement de la recherche de décors peints dans l'église Saint André, le conseil décide :

- de solliciter une aide financière auprès de la DRAC Centre-Val de Loire à hauteur de 50 % du montant HT, soit 870,05 € ;

- du plan de financement suivant : DRAC Centre-Val de Loire : 870,05 €

Les Amis de l'église Saint-André : 870,05 €.

DESIGNATION DU DELEGUE TITULAIRE POUR LES ELECTIONS SENATORIALES

Élection du délégué

Madame Bénédicte DUCATEAU ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de délégué pour les élections sénatoriales

Élection du délégué suppléant

Monsieur de PONTON d'AMECOURT, Monsieur Olivier BACHELART, et Monsieur Yvon PELLETIER ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.



Infos conseil municipal

Principales décisions...

Conseil du 10 juillet (suite)

LOYER DU LOGEMENT 2 PLACE DE L'EGLISE

Le conseil municipal valide la proposition du montant du loyer du logement situé au 2 Place de l'église à 400 € par mois hors charge.

CIMETIERE

Le projet de réorganisation du cimetière est lancé. Le prestataire, Monsieur BICHEREAU de Nançay, a travaillé sur le plan et les possibilités de réaménagement en aérant l'espace entre les tombes des carrés 1-3-4 (le 2 étant complet).

La 2ème phase est lancée (la base de données). Pour la compléter au mieux, une recherche plus approfondie doit être faite dans les archives. Monsieur PERRAUD et Monsieur BROTTTE se proposent dans cette étude et seront formés suite à une réunion organisée avec Monsieur BICHEREAU. La municipalité va faire également appel à la mémoire, aux informations et aux archives personnelles des habitants de Jussy-Champagne pour aider dans cette démarche.

COMPTEUR d'EAU

Monsieur PELLETIER, adjoint en charge du service des eaux, informe le conseil sur l'avancée du changement des compteurs d'eau. A ce jour, tous les compteurs ont été changés et il reste une partie des plombs à poser.

Il y a eu un problème de dégât des eaux chez un administré. Une déclaration a été faite auprès des assurances.

Mis à part cet incident, l'ensemble de l'installation s'est effectué sans problème.

Conseil du 9 octobre (11 conseillers: 8 présents, 3 excusés, 0 absent)

CIMETIERE

Monsieur BICHEREAU, prestataire retenu pour la gestion du cimetière, continue son travail d'élaboration de plan et de fichier informatisé. Les élus en charge du dossier font un travail fastidieux sur la recherche d'informations avec les tables décennales afin de compléter au mieux le fichier. Une fois terminé, un plan sera affiché au cimetière.

STATION de POMPAGE

Les élus en charge du dossier ont réfléchi sur le changement du compteur général de la station de pompage pour répondre plus rapidement à une fuite. Des devis et divers renseignements sont en cours de négociation.

SEPTAINE - COMMISSION CULTURE TOURISME

Les élus ont pour projet de créer une boucle cyclable qui traverserait toutes les communes de La Septaine. Pour cela, il est nécessaire de répertorier l'ensemble des voies intercommunales.

SEPTAINE - COMMISSION BATIMENTS et VOIRIE

Un devis est en cours pour le changement de fenêtres de l'école de Jussy-Champagne.

DEPOT de DECHETS VERTS

Le dépôt de déchets verts récemment nettoyé est à nouveau déjà bien rempli. Des entreprises extérieures à la commune viennent déverser des déchets. Il devient très difficile à la commune de Jussy-Champagne d'entretenir ce lieu.

La création d'une mini plate-forme (du type Avord ou Baugy en plus petit) est envisagée dans une commune de l'autre côté du Polygone.

Nouveaux tarifs pour la location de la salle des fêtes...

Le Conseil Municipal a validé les nouveaux tarifs de location de la salle des Fêtes à compter du 1er novembre 2020 :

	Habitant de la commune	Association communale	Habitant hors commune	Association hors commune	Supplément chauffage Du 1er Nov au 30 avril
Location 2 jours	160€	GRATUIT	210€	210€	20€
Location 1 jour	90€	GRATUIT	150€	150€	15€

FACTURATION DU VENDREDI (à partir de 14 h en cas de réservation du week-end)

- Location pour les habitants de la commune : 45 €
- Location pour les personnes et associations hors commune : 75 €

LOCATION DU VIDEOPROJECTEUR :

20 € (habitants de la commune) et 40 € (hors commune)

CAUTIONS

- Caution : 800 euros (rendue une semaine après la location)
- Ménage : 50 euros (retenue au cas où le ménage ne serait pas fait ou mal fait)
- Prix de l'assurance de la commune : 34 €



La municipalité s'est dotée de l'application Panneau Pocket...



PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ



OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

Dans le cadre de la crise sanitaire, la municipalité de Jussy-Champagne a décidé fin mars 2020 de tester l'application Panneau Pocket sur téléphone mobile afin d'informer au mieux ses administrés sur tous les événements et les changements qui peuvent arriver sur la commune. Cette application joue le rôle de panneau d'information à l'entrée des villes. Ce test était gratuit.

La première publication a eu lieu le 31 mars. Elle a été vue 455 fois. La seconde publication a été vue 574 fois, ce qui est considérable compte tenu du nombre d'habitants.

Devant le succès du test, la municipalité a décidé de se doter de ce nouvel outil et de prendre un abonnement.

Comment ça marche?

Il suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone portable en recherchant **PanneauPocket** sur **AppStore** ou **PlayStore** : c'est **GRATUIT**

Ouvrez **PanneauPocket** et désigner ensuite Jussy-Champagne en cliquant sur le  situé à côté de Jussy. Vous recevrez ensuite toutes les notifications.

Possibilité également d'aller consulter le site internet PanneauPocket depuis son ordinateur. Choisir sa commune et l'écran s'affiche. Pas de notification. L'utilisateur doit aller voir le site régulièrement.

A quoi ça sert?

La mairie peut prévenir instantanément tous les administrés en envoyant un message sur leurs téléphones portables : alertes météo, coupure d'eau, travaux, événements, manifestations, etc.

Combien ça coûte?

C'est gratuit pour les administrés. Pour les communes de moins de 1000 habitants, comme Jussy-Champagne, l'abonnement annuel est de 180€ TTC, à comparer avec un panneau lumineux dont le coût est d'environ 15 000€.

Quel est le premier bilan?

Depuis le 31 mars 2020, la municipalité a envoyé près de 70 notifications. Elles sont en moyenne lues entre 100 et 150 fois. A proximité, Soye-en-Septaine et Bengy-sur-Craon se sont également équipées de Panneau Pocket.

Présentation : l'association nationale des communes avec emprises militaires (ANCETM) ...

La commune de Jussy-Champagne, comme toutes les communes riveraines du Polygone, adhère à cette association depuis des années. L'association s'est engagée dans une démarche judiciaire pour récupérer des taxes foncières liées à certaines activités qui se passent sur le Polygone, en application du Code général des Impôts.

Les communes riveraines du Camp de Canjuers (Var), qui sont dans une situation analogue à la nôtre, ont obtenu, après un accord à l'amiable, le bénéfice d'une fiscalité foncière après des années de recours infructueux.

Mais un accord à l'amiable ne fait pas jurisprudence.

Il s'agit donc pour l'association de mener une procédure identique pour obtenir des retombées fiscales, sans causer le moindre préjudice à la DGA-TT.

Quelle est la réglementation ?

Sur le Polygone, comme sur tous les terrains militaires, les bâtiments et terrains qui appartiennent à l'État sont **exonérés de taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties** lorsqu'ils sont affectés à un service public ou d'utilité générale et ne sont pas productifs de revenus.

Il y a cependant sur le Polygone des activités lucratives qui produisent des revenus à l'État et qui ne relèvent pas du service public.



Par exemple, il y a des essais pour l'amélioration des performances de munitions vendues dans le monde entier, au profit d'industriels de l'armement. Cela ne correspond pas à une mission de service public, et l'association considère qu'il devrait y avoir paiement d'une taxe foncière.

Comment procéder ?

Un référé-expertise (art R.532-1 du Code de Justice administrative) a été déposé le 21 décembre 2020 auprès du Tribunal Administratif d'Orléans par maître Franck Silvestre au nom de l'association. Il permettra de déterminer précisément les activités productives de revenus dont l'État français bénéficie sur le site du Polygone.

Combien ça coûte ?

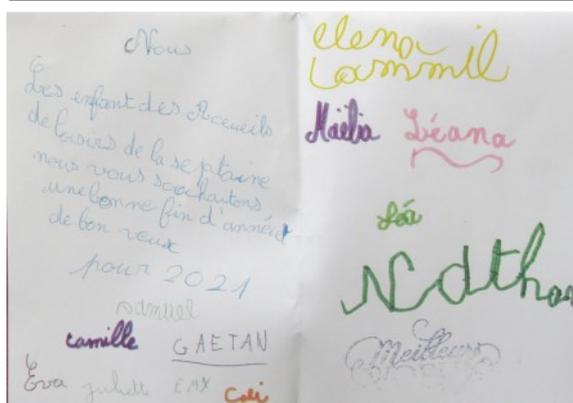
Les frais d'avocat s'élèvent à 2 560 € HT maximum (3 072 € TTC) à partager entre les communes qui lanceront la procédure. Les frais d'expertise (fixés par le tribunal administratif) seront normalement supportés par les requérants jusqu'au jugement. Mais l'Association Nationale des Communes avec Emprises Militaires (ANCETM) a décidé de les prendre en charge, comme elle l'a fait pour les communes du camp de Canjuers.

Combien ça peut rapporter ?

Pour les communes, cela dépend des surfaces des emprises et du taux d'imposition de la commune.

Pour Jussy-Champagne, environ 4 600€ qui pourraient revenir annuellement dans le budget communal. Un arriéré sur 3 années est également envisageable.

Une heureuse initiative ...



Cette année les colis des aînés étaient accompagnés d'une belle carte de vœux réalisée par les enfants des accueils loisirs de la Septaine.

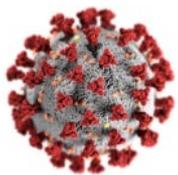
Plusieurs modèles étaient présentés. Un patchwork a été réalisé. Il est présenté en couverture. Saluons cette belle et heureuse initiative. Si vous souhaitez laisser un message aux enfants, vous pouvez vous adresser au Pôle d'Animation Séniors de la Septaine:

- Zac des Alouettes 18520 AVORD

- 06 45 10 52 52

- sasseignes@cc-septaine.fr

La gestion de la crise du COVID 19 à Jussy-Champagne...



En zones rurales particulièrement, durant les crises, les municipalités sont souvent en première ligne et sont le dernier lien social. La crise sanitaire du COVID 19 n'a pas dérogé à la règle:

- dès le début de la crise, le 17 mars, la municipalité fait distribuer des flyers dans les boîtes aux lettres pour indiquer le nouveau mode de fonctionnement de la mairie, rappelant les consignes de la préfecture, joignant un modèle d'attestation.

- simultanément, la municipalité ressent le besoin de se doter d'un outil réactif pour alerter ou informer la population. Elle s'abonne à l'**application PanneauPocket** (voir page 6). Elle publie ses premiers messages sur la crise dès le 30 mars.

- La première préoccupation de la municipalité a ensuite été de **fournir les premiers masques** aux administrés. Ainsi, en préparation du déconfinement du 11 mai, la municipalité a lancé plusieurs initiatives. Elle a commandé des masques en lien avec l'association des maires du Cher. Elle a également lancé une commande de 200 masques en tissu, lavables et aux normes AFNOR, auprès de l'entreprise berruyère Talbot. Dans l'attente de ces livraisons, la municipalité a reçu des masques chirurgicaux de la part d'une enseigne locale de la grande distribution dont le directeur a souhaité rester anonyme. Ces masques ont été les premiers à être distribués, prioritairement aux personnes seules, fragiles ou vulnérables qui en faisait la demande. Ils s'ajoutaient aux 20 masques en tissu qui ont été confectionnés et qui ont également été distribués.

- le secrétariat a été configuré pour accueillir du public avec la pose d'un écran de protection en plexiglas.



La vitesse dans Jussy-Champagne....



Devant certains excès de vitesse dans la traversée du village, la municipalité a demandé des relevés pour avoir une idée précise de la situation.

Ces relevés se sont déroulés en trois points. Les résultats sont présentés:

Point 1 : sur la RD 36 au niveau du 14, route d'Avord du 25 octobre 2019 au 6 novembre 2019 (limitation 50km/h):
dans le sens Jussy vers Avord, la vitesse moyenne est de 49 km/h pour 1246 véhicules
dans le sens Avord vers Jussy, la vitesse moyenne est de 47 km/h pour 2435 véhicules

Point 2 : sur la RD 36 au niveau du 9, route de Dun, du 25 octobre 2019 au 6 novembre 2019 (limitation 70km/h)
dans le sens Jussy-vers Dun, la vitesse moyenne est de 60 km/h pour 2084 véhicules
dans le sens Dun vers Jussy, la vitesse moyenne est de 60 km/h pour 2060 véhicules

Point 3 : sur la RD 15, au niveau de la salle des fêtes, du 10 septembre 2020 au 15 septembre 2020 (limitation 50km/h)

dans le sens sortant Jussy vers Crosses, la vitesse moyenne est de 56 km/h pour 1845 véhicules
dans le sens entrant Crosses vers Jussy, la vitesse moyenne est de 50 km/h pour 1770 véhicules

Une étude plus fine montre qu'il y a des excès de vitesse aux trois points mais plutôt limités aux points 1 et 2. La situation est en revanche préoccupante au niveau de la salle des fêtes où 36 % des véhicules circulent au dessus de 60 km/h dans le sens Jussy vers Bourges. Sur cet axe, il y a des excès de vitesses (Vitesse comprise en 50 et 80 km/h) toute la journée. Mais sans surprise le nombre d'excès de vitesse est plus important le matin de 6h00 à 9h00 et l'après-midi de 16h00 à 19h00. Un véhicule a même été détecté à plus de 100km/h le mardi 25 septembre entre 5h00 et 6h00 du matin.

La municipalité, en liaison avec la brigade de gendarmerie de Dun-sur-Auron et le Conseil départemental va étudier rapidement la mise en place d'un dispositif pour réduire drastiquement la vitesse dans Jussy sur cet axe.

Jussy-Champagne. Elections municipales du 15 mars 2020...

Le 15 mars 2020, une seule liste se présentait aux suffrages des électeurs. Elle était composée:

- assis , de gauche à droite : **Christiane Galey**, 70 ans, conseillère municipale sortante, informaticienne retraitée; **Patrick Brotte**, 64 ans, conseiller municipal 2008-2014, retraité de la Défense; **Bénédicte Ducateau**, 63 ans, maire sortante, 1^{ère} adjointe 2008-2014; **Yann Perraud**, 41 ans, conseiller municipal sortant, formateur pour adulte; **Claire Mian**, 38 ans, assistante maternelle,
 - debout, de gauche à droite : **Olivier Bachelart**, 73 ans, 1^{er} adjoint sortant, conseiller municipal 2008-2014, militaire retraité; **Stéphane Bartholomé**, 51 ans, conseiller municipal sortant, électrotechnicien; **Dominique Blanc**, 65 ans, conseillère municipale sortante, enseignante retraitée; **François Chircop**, 60 ans, Grands travaux génie climatique retraité; **Yvon Pelletier**, 62 ans, 2^{ème} adjoint sortant, éducateur sportif et militaire retraité; **Jean d'Amécourt**, 74 ans, ancien conseiller municipal de 1995-2001, exploitant agricole.

La participation a été bien meilleure que dans le Cher et en France et l'ensemble de la liste est passée au premier tour. Il faudra attendre le 25 mai pour l'élection du maire, des deux adjoints, et des délégués. (Voir page 3 et 13)



L'équipe municipale

	JUSSY-CHAMPAGNE		CHER	FRANCE
Votes valides	89	90,82 %	44,83 %	95,92 %
Votes blanc	5	5,10 %		1,67 %
Votes nuls	4	4,08 %		1,41 %
Total	98	100 %	100	100 %
Abstentions	56	36,36 %	52,89 %	58,14 %
Participation	98	63,64 %	47,11 %	41,86 %

Participation aux élections municipales

Election des délégués:

ELECTION DES DELEGUES AU SDE 18 : titulaire : Bénédicte DUCATEAU et suppléant : François CHIRCOP

ELECTION DES DELEGUES AU SIRS DE DUN-SUR-AURON : titulaire : Patrick BROTTTE et suppléant : Claire MIAN

ELECTIONS DES DELEGUES AU SMERSE

Représentants titulaires : Yvon PELLETIER et François CHIRCOP

Représentants suppléants: Olivier BACHELART et Yann PERRAUD

ELECTION D'UN REFERENT DEFENSE Référent :Patrick BROTTTE

ELECTION DE DELEGUES AU CNAS : Délégué Elu : Yvon PELLETIER et Déléguée Agent : Lidwine FRICONNEAU

COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES

1 - Commission Service des Eaux : Bénédicte DUCATEAU ; Olivier BACHELART ; Stéphane BARTHOLOMÉ ; Patrick BROTTTE ; François CHIRCOP ; Yvon PELLETIER ; Yann PERRAUD.

2 - Commission Action Sociale : Bénédicte DUCATEAU ; Dominique BLANC.

3 - Commission Petits travaux de réfection : Bénédicte DUCATEAU ; Olivier BACHELART ; Stéphane BARTHOLOMÉ ; Patrick BROTTTE ; François CHIRCOP ; Yvon PELLETIER ; Yann PERRAUD.

4 - Commission Embellissement, fleurissement : Bénédicte DUCATEAU ; Dominique BLANC ; Patrick BROTTTE ; François CHIRCOP ; Jean de PONTON d'AMECOURT ; Christiane GALEY ; Claire MIAN.

5 - Commission Fêtes et Animations : Bénédicte DUCATEAU ; Olivier BACHELART ; Stéphane BARTHOLOMÉ ; Dominique BLANC ; Patrick BROTTTE ; François CHIRCOP ; Jean de PONTON d'AMECOURT ; Christiane GALEY ; Claire MIAN ; Yvon PELLETIER ; Yann PERRAUD.

6 - Responsable Salle des Fêtes (locations) : Bénédicte DUCATEAU ; Stéphane BARTHOLOMÉ ; Christiane GALEY ; Yvon PELLETIER.

7 - Commission Communication, internet : Bénédicte DUCATEAU ; Patrick BROTTTE ; François CHIRCOP ; Yvon PELLETIER ; Yann PERRAUD.

CONSTITUTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Titulaires : François CHIRCOP ; Claire MIAN ; Yvon PELLETIER.

Suppléants : Olivier BACHELART ; Patrick BROTTTE ; Jean de PONTON d'AMECOURT.

Jussy-Champagne. Retour sur le mandat 2014 - 2020...



L'équipe municipale 2014-2020. De gauche à droite : Céline Damien, Dominique Blanc, Christiane Galey, Stéphane Bartholomé, Bénédicte Ducateau, Frédéric Reneaud, Olivier Bachelart, Jacqueline d'Amécourt, Yann Perraud, Sonia Sojo et Yvon Pelletier.

Cette équipe a conduit les affaires de la commune durant 6 années, avec un souci constant de l'intérêt général. Vous trouverez dans ces deux pages une rétrospective des principales actions et réalisations.



Le mandat a d'abord été marqué par la participation bénévole des conseillers et conseillères aux travaux d'entretien du village ainsi qu'à son animation. Des actions rendues nécessaires par la baisse des dotations. Il n'a pas été rare de les voir manier la tronçonneuse, le râteau ou encore la truelle et la perceuse pour faire quelques économies; d'autres se déguisant en œuf de Pâque ou en Père Noël pour le plus grand plaisir des petits. Cela a permis de dégager du temps pour l'agent communal occupé à d'autres tâches. C'est également une chance pour la commune car les économies ont été substantielles.



En 2015, d'importants travaux sont menés au cimetière. Les ifs très abimés par le temps, ont été remplacés par des cyprès de Florence. Le massif situé à l'entrée a été refait. Les érables de l'allée du cimetière ont été taillés, etc.



En 2016 la municipalité achète un tracteur Kubota



La salle des fêtes a entièrement été refaite en 2017 suite à une inondation importante dans le logement situé au 1er étage.

Jussy-Champagne. Retour sur le mandat 2014 - 2020...



La route Jussy-Avord a été sécurisée par un marquage « route étroite »



Le mandat est marqué par d'importants travaux d'électricité qui seront terminés en 2017. Il s'agit de la 2^{ème} tranche. Les travaux concernent la route d'Avord et la place de l'église. La pose d'un éclairage à base de LED permettra des économies.



Arrivée du « haut débit » à Jussy en 2018



2018, réalisation de trottoirs, route d'Avord



2018 : la municipalité est dotée d'une Marianne



2018 : l'intérieur de la mairie est entièrement restaurée en pierres apparentes et de nombreux travaux de peinture sont entrepris dans le village



2019 : abattage et évacuation des peupliers



2020 : pose de compteurs d'eau Intelligents dans le village

Ça s'est passé à Jussy-Champagne...

14 janvier : La croix Sadon sera restaurée

La croix Sadon, qui se trouve dans un virage de la RD 36 à la sortie de Jussy, bien connue des automobilistes qui traversent le Polygone, sera restaurée. Elle a été ôtée de son socle dernièrement avec un engin agricole grâce à la participation de Monsieur Pascal Michel, cultivateur-éleveur de Jussy-Champagne. En enlevant l'imposant renfort métallique qui protégeait le bas de la croix, une plaque est apparue avec la mention « 10 juin 1951 », probablement la date de sa bénédiction. Elle aura donc « tenu » près de 70 ans. La croix Sadon plusieurs fois restaurée faisait partie des 17 croix du village répertoriées par l'abbé Goumet en 1822.



15 mars : élections municipales

Le bureau de vote a été tenu par les membres du conseil municipal dans un contexte de sécurité exceptionnel : gel hydroalcoolique, marquage au sol, distanciation, stylos neufs à disposition, etc.

Il n'y a eu aucun incident

(voir également page 9)



23 février : AG des amis de l'église St André

L'assemblée générale des amis de l'église St André s'est tenue un dimanche après-midi en présence du maire de la commune, Bénédicte Ducateau, propriétaire de l'édifice et des meubles, et du curé de la paroisse, le Père Hidulphe, affectataire.



L'association qui comprend une centaine d'adhérents organisera en 2020 une exposition de vêtements et d'objets liturgiques. Des visites, qui peuvent également être organisées à la demande durant l'été, sont gratuites et commentées. Deux conférences sont également programmées au Clos St André.

Le bureau: Bernard Ducateau, président et secrétaire, Marie Garcin, vice-présidente et trésorière, Paule Besson responsable de la sacristie, Francette Michel, relations avec la paroisse St Elisabeth de la Trinité, Christiane Galey, responsable logistique, Isabelle Vincent, conseillère technique, Jacqueline et Jean d'Amécourt, conseillers historique et artistique.

8 mai : cérémonie commémorative..



C'est sous un soleil radieux mais en très petit comité que s'est déroulée la cérémonie du 8 Mai. Malgré la crise sanitaire, la municipalité a tenu à rendre hommage aux habitants de Jussy-Champagne « Morts pour la France »

Ça s'est passé à Jussy-Champagne...

14 mai : fuite d'eau

Une fuite d'eau route des vignes a nécessité une intervention rapide de la SAUR.

En effet, la fuite a été détectée sur la ligne principale d'alimentation en eau.



25 mai : élection du maire et des adjoints



Le conseil municipal au grand complet s'est réuni au clos St André, un lieu plus propice que la mairie pour répondre aux exigences sanitaires. Sans surprise le maire sortant, Bénédicte Ducateau, a été reconduite dans ses fonctions tout comme les adjoints : Olivier Bachelart a été élu premier adjoint et Yvon Pelletier, deuxième adjoint. (voir également page 9)

22 juin : pose de compteurs d'eau

La municipalité a débuté le changement de tous les compteurs d'eau du village. Les nouveaux compteurs de la marque Zenner sont munis d'un boîtier électronique qui transmettra automatiquement, à tout instant, à un opérateur extérieur les informations concernant la consommation, sans avoir à accéder directement au compteur. Ce dispositif facilitera le relevé des consommations sans déranger les habitants et les factures seront générées automatiquement grâce à un logiciel ad-oc, ce qui générera un gain important de temps pour le personnel municipal. Cette démarche est aussi écologique car elle permettra de localiser facilement et rapidement les fuites, et ainsi de limiter les pertes d'eau potable. C'est la SARL Letang Climaterm de Bourges qui a réalisé les travaux.



6 juillet : pose d'un enrobé route d'Avord



Les travaux de réfection de la couche de roulement route d'Avord se sont déroulés sur la journée. Une déviation par Crosses a été mise en place pour rejoindre Avord. Ces travaux font suite aux travaux d'enfouissement des lignes électriques et à la pose de nouveaux trottoirs en 2018. Ils sont réalisés par l'entreprise Colas et financés par le Conseil départemental pour un montant de 25 000 euros.

Incivilités :

C'est pourtant si simple de mettre les cartons dans la benne....



Ça s'est passé à Jussy-Champagne...

22 juillet : découverte de décors peints dans l'église St André

L'église Saint André classée monument historique, datant du début du XIIe siècle, sera peut-être connue demain pour ses décors peints découverts récemment. La municipalité, ayant décidé de lancer le projet de restauration des deux chapelles, de l'abside et du cœur de l'église pour mettre en valeur les deux grandes compositions signées « Guittot Paris 1855 » restaurées en 2018, une étude diagnostic a débuté fin 2018. Elle est conduite par Thierry Guittot, architecte du patrimoine d'Aubigny-sur-Nère. Une réunion de recalage avec le DRAC Centre Val-de-Loire en mars dernier, a conclu qu'il était prudent de faire des recherches de décors peints sous les différents enduits. La recherche a été étendue à l'ensemble de l'église et c'est l'Atelier Moulinier de Blois, spécialisé dans la conservation-restauration de patrimoine protégé qui a été retenu pour ce travail délicat. Les restaurateurs découvraient mercredi 22 juillet de précieux décors en bon état de conservation dans le chœur, sur le revers de l'arc triomphant : une tête auréolée aux teintes ocre et jaune lumineux, contemporaine de la construction de l'édifice. Un autre sondage réalisé sur le même élément laisse présager une scène biblique plus importante. Le mur sud de la nef est également traversé par une frise décorative horizontale, plus récente, ainsi que par un appareillage de pierre de deux époques différentes. L'opération, dont le coût est de 2088€ TTC, est financée à 50% par la DRAC et 50% par l'association des amis de l'église St André.



1er septembre : rentrée des classes



La rentrée des classes s'est passée sous le soleil. Les effectifs sont stables dans les deux classes : 19 élèves en CE1 et CE2 avec Sabrina METIER et 18 élèves en CP avec Sophie CORNACCHIARI

6 octobre : spectaculaire accident

Un spectaculaire accident de la circulation a eu lieu vers 8h00 sur la RD36 à la sortie de Jussy vers Avord. Le véhicule a fait au moins un tonneau. Il n'y a pas eu de blessé. La pluie a rendu les accotements très glissants.



Ça s'est passé à Jussy-Champagne...

19 et 20 septembre : journées du patrimoine...



PATRIMOINE & ÉDUCATION :
APPRENDRE POUR LA VIE !
journéesdupatrimoine.fr | #JOURNEESDUPATRIMOINE



Depuis sa création fin 2014, l'association des amis de l'église St André participe aux journées du patrimoine organisées au niveau national. C'est l'occasion de faire découvrir l'église et son exposition. Le public en général combine son déplacement à Jussy avec une visite du château et de son parc. Cela contribue à mieux faire connaître le village et son patrimoine exceptionnel



3 octobre : visite de l'association franco allemande du Cher...

Malgré le mauvais temps, l'association franco - allemande du Cher (AFAC) avait rendez-vous samedi après-midi avec le riche patrimoine de Jussy-Champagne. Emmenés par *Lydie Lefebvre-Botquin* leur présidente, une vingtaine de membres a visité samedi après-midi l'église saint André et le château, tous deux classés monuments historiques.



Un diaporama avait été préparé par les amis de l'église St André. Les visiteurs ont ensuite pu admirer la riche collection de vêtements et d'objets liturgiques avec les commentaires des bénévoles de l'association mobilisés pour la circonstance : Marie Garcin, Paule Besson, Francette Michel et Bernard Ducateau, président de l'association.

16 octobre : abattage d'arbres ...

Dans le précédent numéro, nous évoquons l'abattage de deux érables encadrant l'allée du cimetière atteints par la « maladie de la suie ». Cette maladie de l'érable est causée par un champignon qui entre par des blessures de l'arbre (taille, choc) et se développe dans son bois, notamment après des étés chauds. Elle se propage par le vent qui emporte les spores, extrêmement volatiles. Elle se caractérise par une écorce qui boursoffle puis se détache en laissant apparaître une couche de « suie noire ». De nouveaux arbres sont atteints par cette maladie. Ils ont été abattus bénévolement par M. Vermoux.



18 octobre : conférence au Clos st André



Le Clos St André a accueilli un conférencier exceptionnel, Monseigneur Beau, archevêque de Bourges, venu évoquer l'évolution de la spiritualité.

Il y avait du monde, la salle était pleine. La conférence fut étonnante de simplicité malgré la complexité du sujet.

Cette conférence clôturait la saison 2020 qui a vu une bonne fréquentation de l'exposition malgré la crise sanitaire. Une autre conférence organisée le 23 août a également rencontré le succès. Le Clos St André accueillait à cette occasion le Père Stéphane Quessard

Ça s'est passé à Jussy-Champagne...

11 Novembre : en images...



La gerbe a été confectionnée par une habitante du village

Des colis pour les aînés... Des cadeaux pour les petits...

Une trentaine de colis destinés aux personnes âgées de plus de soixante dix ans ont été confectionnés sous la houlette, comme chaque année, de Christiane Galey. Les bénéficiaires vont pouvoir déguster, entre autres, terrines, truffes au chocolat, arrosées d'une bouteille de moelleux.

Madame le Maire et Christiane Galey ont distribué ces colis et rencontré les aînés. Les enfants de moins de 12 ans ont également reçu un cadeau. En effet, malgré la crise sanitaire, rares sont les enfants qui verront cette année le Père Noël en chair et en os. Mais la municipalité tient à les rassurer : le Père Noël s'est montré une nouvelle fois généreux.



Projet de pylône 4G...

Les opérateurs de la téléphonie mobile ont l'obligation de réduire les « zones blanches » et programment l'installation de nouveaux pylônes 4G. La préfecture du Cher a proposé la commune de Jussy-Champagne pour faire partie des 461 sites retenus pour l'année 2021, comme trois autres communes du Cher. Après la consultation publique organisée en novembre, entre 421 et 456 sites seront définitivement retenus. Il faut compter ensuite deux années avant que le pylône soit opérationnel.

Si Jussy était finalement retenu cela signifie une meilleure qualité en téléphonie et internet sur mobile.



Crèche de Noël...



La traditionnelle crèche de Noël a été installée dans l'église St André par les membres de l'association éponyme.

Décorations de Noël...



Messe de Noël à Jussy...



La messe du 25 décembre a été célébrée par le Père Hidulphe à Jussy-Champagne, comme chaque année. De nombreux paroissiens ont assisté à cette messe qui était marquée par un important dispositif de sécurité déployé à l'extérieur de l'église, avec notamment la présence de trois gendarmes de la brigade de Dun-sur-Auron. Le Père Hidulphe a profité des circonstances pour bénir une bannière qui vient d'être restaurée. Cette bannière avait été offerte par la famille de Bengy à la fin du 19e siècle. Des descendants de cette famille étaient présents ce jour là.

Lu dans la presse...

JUSSY-CHAMPAGNE
La croix Sadon sera restaurée

croix, un
parue
« 10 ju
prob
la b
Se

JUSSY-CHAMPAGNE
Bénédicte Ducateau se représente



JUSSY-CHAMPAGNE
Bénédicte Ducateau vise la continuité



JUSSY-CHAMPAGNE
La route d'Avord fait peau neuve



JUSSY-CHAMPAGNE ■ Les projets des Amis de l'église Saint-André
Expositions et conférences



JUSSY-CHAMPAGNE
Bénédicte Ducateau pour un nouveau mandat



JUSSY-CHAMPAGNE
Nouveau compteur d'eau pour les habitants



JUSSY-CHAMPAGNE (CHER). Visite de l'église. La visite de l'église est à combiner avec la visite du parc romantique du château, qui a reçu en 2019 le label « Jardin remarquable ». Cette église est remarquable par sa façade unique...

PATRIMOINE ■ Des décors peints viennent d'être découverts à l'intérieur de l'église de Jussy-Champagne

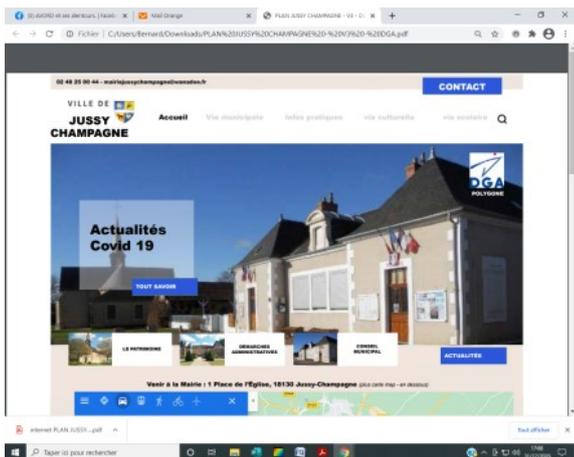
Sous les enduits, de précieux décors

Engagés depuis le lundi 20 juillet...
JUSSY-CHAMPAGNE
L'Association franco-allemande en visite
Des membres de l'Association franco-allemande de Châteauneuf-sur-Loire...
Collection de vêtements liturgiques
La collection n'a pas permis de passer, comme d'habitude, un long moment devant la façade romane...
PARTICIPANTS. Les visiteurs dans l'église Saint-André avec leur présidente Lydie Lafont...

histoire qui se dessine pour cette église qui fait...
chose de fabuleux », poursuit Bernard Ducateau...
JUSSY-CHAMPAGNE. Rentrée des classes sous le soleil et effectifs stables dans l'école qui conserve ses deux classes : 19 élèves en CE1 et CE2 avec Sabrina Metier et 18 élèves en CP avec Sophie Cornacchiari.
sur le mur sud de la nef de l'église de Jussy-Champagne.
De l'inventaire aux découvertes
Après la...

...sont convaincus : il s'agit de trouver une peinture de... s'agit « d'un décor de faus-... mandations... On fait des mandations... »

C'est pour bientôt...



Un site internet...

Attendu depuis longtemps, le site internet de la commune est en cours de finalisation par une équipe de conseillers placés sous la responsabilité de M. Patrick BROTTTE. Pourquoi un site internet? Internet est aujourd'hui un réflexe pour de nombreuses personnes. En créant un site internet, nous faisons à la fois connaître notre commune, son histoire, mais nous rendons aussi et surtout service à nos administrés : par la publication des comptes-rendus des conseils municipaux, des différents tarifs, des horaires d'ouverture des routes du Polygone, des manifestations, etc...

(image de gauche non contractuelle)

Le plan du cimetière numérisé....

La municipalité a lancé la réorganisation du cimetière. Le prestataire, Monsieur BICHEREAU de Nançay, a travaillé sur le plan et les possibilités de réaménagement en aérant l'espace entre les tombes des carrés 1-3-4 (le 2 étant complet).

La 2ème phase est lancée (la base de données). Pour la compléter au mieux, une recherche plus approfondie et fastidieuse a été faite dans les archives communales par Messieurs PERAUD et BROTTTE. La municipalité a également fait appel à la mémoire, aux informations et aux archives personnelles des habitants de Jussy-Champagne pour aider dans cette démarche.

Une fois terminé, un plan sera affiché à l'entrée du cimetière, ce qui facilitera l'accès aux visiteurs.



Etat-civil...

NAISSANCES : Sandro DE LULLO , né le 18 avril 2020
Mélusine CHRISTOPHE AUPETIT , née le 15 octobre 2020
Matys BRIOT, né le 17 novembre 2020

DECES : Dominique HORION dit « Doudou », décédé le 14 avril 2020
Lucien DUBOIS, décédé le 20 septembre 2020



Rédaction et mise en forme: Bénédicte Ducateau, Maire
Relecture: M. Olivier Bachelart, 1er adjoint et M. Yvon Pelletier, 2e adjoint-
Mme Dominique Blanc, M. Patrick Brotte,
et Mme Lidwine Friconneau, secrétaire
Participation : Bernard Ducateau.

Crédit photos : Bernard Ducateau et Bénédicte Ducateau

Bulletin imprimé et distribué par nos soins



Le Maire
Le conseil municipal